

NOV 24 1987



Assemblée générale COLLECTION Distr.
GENERALE

A/42/485/Add.5
20 novembre 1987
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS/ESPAGNOL

Quarante-deuxième session
Point 133 de l'ordre du jour

EXAMEN DE MESURES EFFICACES VISANT A RENFORCER LA PROTECTION ET
LA SECURITE DES MISSIONS ET DES REPRESENTANTS DIPLOMATIQUES ET
CONSULAIRES

Rapport du Secrétaire général

Additif

TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
II. RAPPORTS ET VUES RECUS DES ETATS	2
A. Rapports reçus des Etats en application du paragraphe 9 de la résolution 41/78 de l'Assemblée générale	2
1. Note verbale adressée au Secrétariat par la Mission permanente du Chili auprès de l'Organisation des Nations Unies	2
2. Note verbale adressée au Secrétariat par la Mission permanente de la République fédérale d'Allemagne auprès de l'Organisation des Nations Unies	2

II. RAPPORTS ET VUES RECUS DES ETATS

A. Rapports reçus des Etats en application du paragraphe 9 de la résolution 41/78 de l'Assemblée générale

1. Note verbale adressée au Secrétariat par la Mission permanente du Chili auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : espagnol]
[16 novembre 1987]

La Mission permanente du Chili auprès de l'Organisation des Nations Unies ... a l'honneur de se référer au rapport transmis par la note en date du 17 septembre dernier (voir A/42/485/Add.2).

Dans le rapport ci-dessus mentionné, il est indiqué que la personne qui a aspergé de jets de peinture la porte de l'Ambassade du Chili au Royaume-Uni et déployé une banderolle contenant des déclarations hostiles au Gouvernement du Chili a été détenue et interrogée par la police et le résultat final n'est pas connu.

A propos de ce qui vient d'être exposé, la Mission permanente du Chili désire faire connaître que l'Ambassade du Chili au Royaume-Uni ne s'est pas portée partie civile contre le citoyen britannique George Ducan Searles et que le Gouvernement britannique a réglé les frais engagés par l'Ambassade pour réparer les dommages causés.

2. Note verbale adressée au Secrétariat par la Mission permanente de la République fédérale d'Allemagne auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : anglais]
[16 novembre 1987]

La Mission permanente de la République fédérale d'Allemagne auprès de l'Organisation des Nations Unies ... a l'honneur de communiquer ce qui suit :

Au cours de la nuit du 19 au 20 juin 1987, un inconnu a volontairement essayé de mettre le feu aux locaux de la Chancellerie de l'Ambassade du Pérou à Bonn. Le lancement d'un cocktail Molotov a provoqué un début d'incendie dans le sous-sol du bâtiment. La brigade de pompiers est arrivée promptement sur les lieux et a éteint le feu qui n'a causé que des dégâts matériels mineurs.
